

Commission d'Arbitrage

Réf. : DR/LF/0174/06.10

Objet : convocation au stage d'arbitrage de
Début de saison.

Dijon, le 23 juin 2010

Madame, Monsieur
S/C de Monsieur le Président de Club
et sous sa responsabilité

ATTENTION ! CE COURRIEL TIENT LIEU DE CONVOCATION.

Madame, Monsieur,

Je vous rappelle que, suivant les textes réglementaires en vigueur, seuls les arbitres ayant validé leur licence peuvent arbitrer une rencontre officielle.

Pour la saison 2010/2011, la Commission Régionale d'Arbitrage organise des demi-journées suivant le calendrier ci-dessous :

- ▶ le dimanche 5 septembre 2010 à LA CHARITE de 9 h 00 à 12 h 00
(Rendez-vous à 8 h 45 au GYMNASSE DES CLAIRS BASSINS) ;
- ▶ le mercredi 8 septembre 2010 à DIJON de 18 h 00 à 21 h 00
(Rendez-vous à 17 h 45 à la salle EPIREY) ;
- ▶ le dimanche 12 septembre 2010 à AUTUN de 9 h 00 à 12 h 00
(Rendez-vous à 8 h 45 au stade Saint Roch à AUTUN) ;

Chacune de ces demi-journées se déroulera selon le programme ci-après :

● **Test de résistance :**

Ce test, soit minimum 2 400 mètres en 12 minutes pour les arbitres de - 50 ans, 2 000 mètres en 12 minutes pour arbitres de +50 ans et les féminines.

Un système de bonus /malus est mis en place pour les personnes effectuant une distance supérieure/inférieure.

● **Test théorique (évaluation chiffrée) :**

4 Questionnaires dont un de recherche dans le code d'arbitrage.



Tout participant devra présenter, le jour du stage au responsable, sa licence Joueur de la saison 2010/2011.
AUCUN ARBITRE NE POURRA SUBIR LE TEST PHYSIQUE SI CETTE CONDITION N'EST PAS RESPECTEE. TOLERANCE zéro SERA DE RIGEUR.

En conséquence, vous voudrez bien vous munir :

- ↳ d'une tenue de sport,
- ↳ d'un code arbitrage édition juillet 2010,
- ↳ d'un nécessaire pour écrire

Tout arbitre obtenant une moyenne générale inférieure à 13/20 sera ajournée et devra se représenter à une séance de rattrapage ultérieure (aux alentours du 15 octobre 2010).

Enfin et pour nous permettre d'organiser au mieux la journée à laquelle vous avez choisi d'assister, je vous serais reconnaissant de renvoyer obligatoirement votre réponse par courrier électronique avant le 16 AOUT 2010 à l'une des adresses ci-dessous :

- 040000@handball-France.eu
- handball.bourgogne@wanadoo.fr
- didier.ragnard@orange.fr

Tout arbitre régional ne participant pas au stage régional de rentrée sera remis à la disposition de la C.D.A. de son Comité.

Croyez, Madame, Monsieur, à mes salutations sportives les meilleures.

Didier RAGNARD
Le Président de la C.R.A.,

DESTINATAIRES : Arbitres régionaux
Arbitres départementaux ayant officié au niveau régional ou étant susceptibles de le faire pour 2010/2011
Arbitres Espoirs répertoriés

Copie : Messieurs les Présidents de C.D.A.
Monsieur le Président de l'U.S. CHARITTOISE (organisateur)
Monsieur le Président du DIJON BOURGOGNE H.B. (organisateur)
Monsieur le Président de l'O.C. AUTUN (organisateur)